

Compte rendu du Conseil Municipal

L'an Deux mille vingt-trois, le dix-huit Octobre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Louvignies-Quesnoy, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain MICHAUX, Maire.

Présents : Mmes BOUTTEAUX, PLOUCHART, PROCUREUR et TONDEUR, Mrs BISIAUX, BLOMME, BRUYERE, CAVALLIE, DRUESNE, LAGNY, MICHAUX, TONDEUR et TRIPIANA

Absent ayant donné procuration : M PETIT donne procuration à M TRIPIANA

Absent excusé : M MARIEZ

Secrétaire : Mme PLOUCHART Marie-Andrée

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 13
Nombre de votants : 14
Date de convocation : 09/10/2023

La séance est ouverte à 19h00.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 AOUT 2023

Le compte rendu du Conseil municipal du 21 Août 2023 est approuvé à l'unanimité.

Abstention : 0 Opposition : 0 Pour : 14

ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX DE LA SALLE POLYVALENTE

M Julien DUBEAUREPAIRE, conseiller en énergie partagé auprès du PNRA et M Ma'ana KOUBIDINA, chargé de la commande publique auprès de la CCPM exposent leurs analyses (technique et juridique) aux membres du conseil. 9 entreprises ont répondu à l'appel d'offre. Toutes les offres reçues sont juridiquement recevables. Certaines entreprises sont plus qualifiées que d'autres pour les spécificités demandées dans le dossier. Il en ressort les notations suivantes :

Entreprise ou groupement	Prix H.T.	Note totale /100	Rang
IDONEIS	69.265,52 €	66,7	9
PADE INGENIERIE	58.300,00 €	68,0	8
TW INGENIERIE	98.280,00 €	69,7	7
GEEXPERTISE BATIMENT & VRD	63.289,54 €	69,8	6
CREDO	67.991,06 €	71,3	5
QUENTIN MICHAUX	67.820,00 €	74,4	4
HERVE PERRAUD	126.376,54 €	74,5	3
MV2 ARCHITECTES	65.097,81 €	75,8	2
ATELIER AMELIE FONTAINE	118.984,32 €	77,6	1

Après écoute et échange des avis sur les analyses réalisées, M le Maire propose d'attribuer le marché à l'Atelier Amélie Fontaine qui a obtenu la note de 77,6/100 pour un montant HT de 118.984,32 €.

Abstention : 0 Opposition : 0 Pour : 14

NOUVELLES ADHESIONS SIDEN SIAN

M le Maire fait part à l'assemblée des nouvelles demandes d'adhésions au SIDEN SIAN pour la compétence Défense Extérieure Contre l'Incendie à savoir :

- THIVENCELLES, AVELIN, IWUY (Nord)
- ENQUIN-LES-GUINEGATTE, TORTEQUESNE (Pas de Calais)

Abstention : 0 Opposition : 0 Pour : 14

COMPTE FINANCIER UNIQUE : MISE EN ŒUVRE DE L'EXPERIMENTATION

Considérant la candidature de la ville de Louvignies-Quesnoy à l'expérimentation du compte financier unique prévue par l'article 242 de la loi de finances pour 2019 ;

Considérant l'arrêté interministériel en date du 13 décembre 2019 fixant la liste des collectivités territoriales, des groupements et des services d'incendie et de secours admis à expérimenter le compte financier unique et qui acte officiellement la participation de la ville à cette expérimentation ;

Considérant le décalage d'un an de l'expérimentation par l'article 137 de la loi de finances pour 2021 en raison de la crise sanitaire ;

Etant précisé que le compte financier unique constitue une démarche novatrice de présentation des comptes locaux, permettant une meilleure lisibilité et transparence des comptes, au service d'une meilleure information financière des élus et des citoyens.

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

Vu les lois de finances pour 2019 et 2021 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Il est demandé au Conseil municipal :

- D'acter la participation de la ville de Louvignies-Quesnoy à l'expérimentation du compte financier unique pour la « vague 3 » - Exercice 2023 et 2024 ;
- D'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer tout document permettant l'application de cette expérimentation, et notamment la convention d'expérimentation.

Abstention : 0 Opposition : 0 Pour : 14

SUBVENTION ASSOCIATION

M le Maire fait part aux membres du conseil municipal de la demande de subvention de l'association « Louv'Danse » qui a repris les activités de « Bella Danse » sur la commune. Il est proposé au conseil de lui allouer la somme de 150€.

Abstention : 0 Opposition : 0 Pour : 14

QUESTIONS DIVERSES

- Une demande a été faite par une maman d'élève pour bénéficier d'un tarif préférentiel ou « social » pour les repas de cantine. Les membres du conseil ne souhaitent pas répondre favorablement à cette demande.

- Les travaux rue du calvaire et rue du pont à vaches ont été réalisés.

- Il avait été demandé de faire un parking rue de la fontaine. Des devis ont été demandés. 1^{er} retour pour 5 places coût 13.792 €. D'autres devis vont être réclamés.

- Il est prévu de remplacer le toboggan à l'école maternelle. 1^{er} devis 32.752 €. D'autres suivront. M Tripiانا va se renseigner pour le sol.

- Un ralentisseur va être posé devant l'école maternelle puisque la subvention « amendes de police » devrait nous être attribué pour un montant de 23.700 €.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h00.

SIGNATURES

BISIAUX Ch.

BLOMME S.

BOUTTEAUX M.

BRUYERE J.M

CAVALLIE F.

DRUESNE H.

LAGNY G.

MARIEZ Ch.
ABS

MICHAUX A.

PETIT O.
Procuration M TRIPIANA

PLOUCHART M.A

PROCUREUR M.

TONDEUR M.J

TONDEUR R.

TRIPIANA E.